

DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 03 février 2026

Date de publication : 07 février 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 28
janvier 2026

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Madame Laure LAURENT

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Céline MAROLLEAU, Yves GAVAUT, Aïcha BEZZAYER, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Christophe GODIGNON, Guillaume MAILLET, Nejma REDJEM

Membres absents excusés à la séance :

Patrick FAURE, Delphine CHAPUIS, Camille EL-BATAL, Caroline VARGIOLU, Fabien BAGNON

Pouvoirs :

Patrick FAURE à Stéphane GONZALEZ, Delphine CHAPUIS à Laure LAURENT, Camille EL-BATAL à Jacky BÉJEAN, Caroline VARGIOLU à Ikrame TOURI, Fabien BAGNON à Nejma REDJEM,

Membres absents à la séance :

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

ATTRIBUTION D'UN DON AU
PROFIT DES FONDS DE DOTATION
LYSA POUR LA RECHERCHE SUR
LES LYMPHOMES SUITE AU DÉCÈS
DE MONSIEUR GEORGES
DEFILLION

Délibération : 02-2026-002

Transmis en préfecture le : 06/02/2026

RAPPORTEUR : Madame Aïcha BEZZAYER

Monsieur Georges Defillion, ancien élu durant quatre mandatures (1977-2001), est une figure de la Ville de Saint-Genis-Laval. D'abord dans l'opposition, puis dans la majorité en tant qu'adjoint aux sports et au rayonnement européen, il a ensuite poursuivi son engagement en tant que membre fondateur du Collectif Roumanie et de l'association Saint Genis International. Il a été également membre du Comité de jumelage créé par la Ville en 2021 et ancien combattant, membre de l'Association Départementale du Rhône des anciens combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc, OPEX et autres conflits, Anciens combattants prisonniers de guerre conjoints survivants d'anciens combattants victimes de guerre et membres solidaires (ADRCATM) de Saint-Genis-Laval.

Il a concouru à de très nombreux projets et a reçu de nombreuses distinctions et médailles en récompense de ses engagements, telles que la médaille de la Croix du Combattant, la médaille de Reconnaissance de la Nation, la médaille Commémorative des Opérations de Sécurité et de Maintien de l'Ordre en Afrique du Nord et l'Ordre des Palmes Académiques.

C'est avec tristesse que la Ville a appris le décès de Monsieur Georges Defillion le 2 janvier 2026. La ville souhaite contribuer à l'hommage qui lui a été rendu par sa famille. La volonté exprimée par la famille est de voir les hommages se traduire par un don à la Fondation Lymphoma Study Association (LYSA).

La Fondation Lymphoma Study Association (LYSA) est à l'origine du réseau éponyme, ayant le statut d'association loi 1901, dédié à la mise en place de projets de recherche clinique sur les lymphomes et la LLC/MW (leucémie lymphoïde chronique/ maladie de Waldenström).

Cette association, qui a pour vocation de réunir les spécialistes de ces pathologies, de promouvoir la recherche clinique associée, d'améliorer la prise en charge des patients atteints et de diffuser les connaissances afférentes, œuvre pour la recherche médicale et la santé de tous. Il est proposé au conseil municipal de faire un don d'un montant de 200 euros au Fonds de dotation LYSA pour la recherche sur les lymphomes.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission n°4 « Finances, Affaires générales, Développement économique, Ressources humaines et Numérique » du 26 janvier 2026 ;

Vu les délais requis pour honorer les souhaits de monsieur Georges Defillion ;

Où l'exposé du rapporteur,

Mesdames et Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **APPROUVER** le versement d'un don d'un montant de 200 € au Fonds de dotation LYSA, Centre Hospitalier Lyon-Sud, Bâtiment 2D, F-69495 Pierre-Bénite CEDEX.

- **AUTORISER** madame la maire, son représentant, ou le responsable financier à prendre toute mesure ou signer tout document relatif à cette délibération.

- **PRÉCISER** que la dépense sera imputée au compte 065 du budget communal de l'exercice en cours.

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Aïcha BEZZAYER**,

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION -

La secrétaire de séance,

Laure LAURENT

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

**La Maire,
Marylène MILLET**



Liste des élus ayant voté POUR

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVALT, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOUY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Christophe GODIGNON, Guillaume MAILLET, Nejma REDJEM

Liste des élus ayant voté CONTRE

Liste des élus s'étant ABSTENU

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.